



1, Place du Palais de Justice • 80100 ABBEVILLE • Tél : 03 22 28 94 61
agence@az-architecte.com • www.az-architecte.com

Maître de l'ouvrage :

LA SOCIETE DU CREMATORIUM D'ABBEVILLE
17 Rue de l'arrivée – 75015 PARIS

Projet :

CONSTRUCTION DU CREMATORIUM D'ABBEVILLE
Rue René Dinguon – 80100 ABBEVILLE

NOTICE (PC4)

Présentation de l'état initial

Le terrain concerné par le projet est situé sur deux communes.

La parcelle est en bordure de la rue René Dinguon sur le territoire de la Commune d'Abbeville, elle est cadastrée section 000 BN, n° 648, sa superficie est de 4 334 m².

Le fond de la parcelle est sur le territoire de la Commune de Vauchelles-lès-Quesnoy, lieu-dit « au Chemin de Saint Gilles », elle est cadastrée section 000 ZO, n° 63, sa superficie est de 1 813 m².

Le terrain est mis à disposition dans le cadre d'une concession de service public. (Contrat de DSP conclu par la Commune d'Abbeville, portant sur la mise à disposition du terrain).

La parcelle cadastrée 000 ZO 63 située sur le territoire de la Commune de Vauchelles les Quesnoy appartient à la ville d'Abbeville. Elle a été achetée en même temps que la parcelle cadastrée 000 BN 648 située sur le territoire de la Commune d'Abbeville.

Dans le PLU d'Abbeville (modification 2024), le terrain est situé en zone UE.

Actuellement, la Commune de Vauchelles-lès-Quesnoy ne dispose plus de PLU et se réfère au RNU.

Le site dans son ensemble est une zone industrielle.

Le terrain est en friche. Des végétaux, arbustes ou jeunes arbres se sont développés spontanément.

Il est accessible depuis la rue René Dinguon dans la Commune d'Abbeville.

Les parcelles voisines sont des propriétés bâties.

Les bâtiments existants sur les parcelles avoisinantes sont de type industriel et non à vocation d'habitation.

Le secteur n'est pas en zone inondable et la superficie globale des parcelles concernées (6147 m²) étant inférieures à 1 ha, ne relève pas de la nomenclature IOTA (« Loi sur l'eau »).

Niveaux altimétriques NGF au droit du plan de coupe A - état initial :

- Rue René Dinguon devant le terrain :	60.95
- Parcelle en front de rue :	60.96
- Parcelle dans la zone concernée par le projet de construction :	61.34
- Fond de parcelle :	61.86

L'accès et la sortie de la parcelle se fait rue René Dinguon sur le territoire de la Commune d'Abbeville.

La chaussée publique est une voie rectiligne d'une largeur de 7 mètres aux abords et devant le terrain.

La parcelle est desservie par les réseaux publics d'électricité, de gaz, d'eau potable et de tout-à-l'égout passant dans la rue René Dinguon.

Une borne incendie est située en face du terrain.

Une autre borne incendie est à 100 m du terrain.

Les caractéristiques de la voirie et des réseaux publics rue René Dinguon sont suffisantes pour l'activité du crématorium.

Les parcelles contigües au terrain sur lequel le crématorium d'Abbeville sera construit :

- Parcelle cadastrée 000 BN 599 sur le territoire de la Commune d'Abbeville appartient à la SCI LA MEYNARDIE. C'est la Sté CEMP qui y est implantée.
- Parcelle cadastrée 000 BN 647 sur le territoire de la Commune d'Abbeville appartient à la Sté CLAMI 350, Rue Arthur Brunet 59220 DENAIN. C'est la Sté KEYYO qui y est implantée.
- Parcelle cadastrée 000 ZO 36 sur le territoire de la Commune de Vauchelles-lès-Quesnoy, la Sté CEMP y est également implantée.
- Parcelle cadastrée 000 ZO 64 sur le territoire de la Commune de Vauchelles-lès-Quesnoy, la Sté CATHELAIN y a son siège social.

Présentation du projet

Le projet a pour objet la construction du crématorium d'Abbeville.

Le projet de création d'un crématorium situé rue René Dingeon dans les Communes d'Abbeville et Vauchelles-Lès-Quesnoy n'est pas soumis à réalisation d'une étude d'impact. (Décision publiée sur le site internet de la DREAL Hauts-de-France).

L'aspect extérieur du bâtiment :

Les façades sont en béton banché matricé. Aspect suivant photo annexée ci-après.

Des façades suivant localisation sur plan (fond du porche d'accès et de la galerie couverte, ...) sont habillées d'un parement en plaques de pierre naturelle et de marbre reconstitué. Teintes du parement suivant photo annexée ci-après.

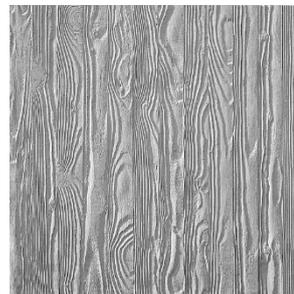
Les poteaux sont en béton blanc matricé. Aspect suivant photo annexée ci-après



Aspect et teinte du parement en pierre et en marbre



Aspect de la matrice du béton banché en façade



Aspect de la matrice du béton banché des poteaux

Les menuiseries sont en aluminium prélaqué coloris gris clair (RAL 7032)

La couverture est une toiture terrasse avec une membrane d'étanchéité de coloris gris clair.

Une partie de la toiture, 135 m² en partie centrale, reçoit des panneaux photovoltaïques.

La couvantine est en acier prélaqué coloris gris clair (RAL 7032)

Les madriers formant des ventelles ou un aspect pergola sont en bois de teinte naturelle.

La hauteur des zones les plus élevées du bâtiment est de 6,15 m.

La hauteur du bâtiment en façades OUEST et SUD est de 4,32 m.

Niveaux altimétriques NGF au droit du plan de coupe A - état projeté :

- Rue René Dingeon devant le terrain : 60.95
- Parcelle en front de rue : 60.96
- Sol intérieur fini de la construction : 61.58
- Fond de parcelle : 61.86

Les aménagements extérieurs :

Le terrain est défriché. Les arbustes et jeunes arbres s'étant développés anarchiquement, ne peuvent pas s'intégrer au projet. Toutes les plantations existantes seront supprimées à l'emplacement de la future construction et des aménagements voirie.

Le cheminement piéton, les emplacements réservés et les terrasses sont en béton balayé.
La voirie pour la circulation des véhicules et celle dans la cour côté NORD sont en enrobés noirs.

45 places publiques sont créées dont :

41 places de stationnement sont engazonnées sur un sol stabilisé à l'aide de dalles ajourées spécifiques.

2 places accessibles PMR (finition enrobés)

2 bornes électriques (finition engazonnée)

5 places personnel sont créées dans la cour technique (en enrobés)

Soit 1 total de 50 places

Le Terrain est ceinturé d'une clôture de 2,50 m en panneaux avec maille de 50 x 200 mm, de conception favorisant la biodiversité et le passage de la petite faune. (PLU UE11). Des mailles en partie basse des panneaux pourront être ponctuellement découpées afin d'élargir l'orifice le cas échéant.

Les clôtures avec les propriétés voisines sont existantes. Elles ne sont pas modifiées dans le cadre du projet.

La clôture sur rue est constituée de panneaux soudés sur poteaux métalliques prélaqués coloris gris clair (RAL 7032)

Les portails d'accès sont en métal prélaqué coloris gris clair. (RAL 7032). Leur largeur est de 6 m.

La cour côté NORD est clôturée avec des panneaux soudés sur poteaux métalliques et un portail d'accès d'aspect et de coloris identiques à ceux installés en front de rue.

Une haie d'arbustes d'essences locales (troènes, charmilles, houx, cytises, seringats, ...) ceinture la propriété le long des clôtures.

Un engazonnement, des arbres d'essences locales (tilleuls, sorbiers des oiseaux, aulnes, érables, bouleaux, ...), des strates arbustives hautes (viburnum lantana et opulus, viornes, cornus, ...), des strates arbutives rampantes (rosmarinus officinalis, pachysandra terminalis, daphne laureola philippi, ceanothus thyrsiflorus, ...) et des végétaux symboliques (cyprès colonnaires, juniperus communis, chrysanthème, arum, œillet blanc, lys, pensées) agrémentent la propriété.

Les végétaux sont plantés en pleine terre dans la couche de terre végétale existante.

Le stationnement :

45 places de stationnement sont aménagées pour les visiteurs, sur la parcelle située sur le territoire de la Commune d'Abbeville, dont :

41 places de stationnement sont engazonnées sur un sol stabilisé à l'aide de dalles ajourées spécifiques.

2 emplacements sont réservés aux personnes à mobilité réduite à proximité de l'entrée principale de l'établissement

2 emplacements sont équipés de prises de recharge pour véhicules électriques.

Les places de stationnements sont perméables, à l'exception des emplacements réservés.

Les aires de stationnement intègrent des plantations.

Les véhicules des services funéraires et du personnel stationnent dans la cour technique donnant accès au hall technique, à la salle de crémation, aux locaux techniques et aux locaux du personnel.

L'espace correspond à 5 emplacements dans la partie de la cour technique située sur le territoire de la Commune d'Abbeville. Un emplacement est équipé de prise de recharge pour véhicule électrique.

La conception du projet ne prévoit pas de places de stationnement sur la parcelle de terrain située sur le territoire de la Commune de Vauchelles-lès-Quesnoy.

Les infrastructures

L'établissement est raccordé aux réseaux publics d'électricité, des télécoms, de gaz, d'eau potable et de tout à l'égout.

Les différents réseaux passeront sur la parcelle en mode souterrain.

Les eaux pluviales des toitures et des voiries seront traitées sur la parcelle.

Les eaux pluviales provenant des voies et aires de stationnement doivent transiter par un dispositif de dépollution retenant notamment les hydrocarbures.

Un Aquatextile adapté pour le traitement des éventuelles pollutions hydrocarbures sera mis en place sous la structure des voiries et des places de stationnement, ainsi que dans le fond de la noue EP.

La structure sous les voiries et les places de stationnement sera constituée de GNT drainante (matériaux 20/40 ou équivalent) présentant un coefficient de vide de 35% et permettant le stockage et l'infiltration des eaux pluviales provenant des voiries, des places de stationnement et des toitures du bâtiment.

Les eaux pluviales des voiries seront collectées gravitairement par ruissellement surfacique en direction de la structure drainante sous les voiries, les aires de stationnement et vers la noue EP.

Les eaux de ruissellement devant les portails d'accès seront récupérées dans des caniveaux avec grille et évacuées vers la noue EP située entre les deux accès.

Les eaux de ruissellement de la cour technique seront récupérées dans un regard avaloir, passeront dans un décanteur avec filtre et seront injectées dans la structure drainante de la voirie.

Les eaux pluviales des toitures seront collectées dans un réseau longeant le bâtiment et seront injectées dans la structure drainante de la voirie.

Une bande de 3 m de voirie le long du bâtiment sera soustraite de la zone de stockage/infiltration afin de protéger les fondations du bâtiment. La grave de fondation sera en matériau non drainant 0/80 ou équivalent.

Equipements frigorifiques ou climatiques

Le projet de crématorium ne constitue pas une ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement), que ce soit au regard de l'activité de crémation projetée, ou des équipements prévus.

L'emprise au sol de la construction et des aménagements du terrain

Sur le territoire de la Commune d'Abbeville, parcelle 000 BN 648 d'une superficie 4 334 m² :

- Surface de plancher créée :	513,15 m ²
- Surfaces couvertes closes et non closes, hors œuvre brute :	645,35 m ²
- Surfaces couvertes closes, hors œuvre nette :	547,60 m ²
- Surfaces couvertes non closes (porche d'accès et galerie)	97,75 m ²
- Surfaces des voiries en enrobés et en béton	1 544,55 m ²
- Surfaces des 43 places de stationnement perméables	537,50 m ²
- Surface des espaces végétalisées	1 606,40 m ²

Sur le territoire de la Commune Vauchelles les Quesnoy, parcelle 000 ZO 63 d'une superficie 1 813 m² :

- Surface de plancher créée :	134,62 m ²
- Surfaces couvertes closes et non closes, hors œuvre brute :	161,38 m ²
- Surfaces couvertes closes, hors œuvre nette :	157,40 m ²
- Surfaces couvertes non closes (galerie)	3,98 m ²
- Surfaces des voiries en enrobés et en béton	7,77 m ²
- Surface des espaces végétalisées	1 643,85 m ²

Sur les deux parcelles 000 BN 648 + 000 ZO 63 totalisant une superficie de 6 147 m²,

Surfaces globales pour l'ensemble du projet :

- Surface global de plancher créée :	647,77 m ²
- Surfaces couvertes closes et non closes, hors œuvre brute :	806,73 m ²
- Surfaces couvertes closes, hors œuvre nette :	705,00 m ²
- Surfaces couvertes non closes (porche d'accès et galerie)	101,73 m ²
- Surfaces des voiries en enrobés et en béton	1 552,32 m ²
- Surfaces des 43 places de stationnement perméables	537,50 m ²
- Surface des espaces végétalisées	3 250,35 m ²

Fait à Abbeville, Le 20 Novembre 2024
Le Maître d'ouvrage,

L'Architecte,



Maître de l'ouvrage :

LA SOCIÉTÉ DU CRÉMATORIUM D'ABBEVILLE
17 Rue de l'arrivée – 75015 PARIS

Projet :

CONSTRUCTION DU CRÉMATORIUM D'ABBEVILLE
Rue René Digneon – 80100 ABBEVILLE

INSERTION DU PROJET (PC6)





Fait à Abbeville, Le 20 Novembre 2024
Le Maître d'ouvrage,

L'Architecte,